

FORMATION PEINTRE ANTICORROSION

Contexte : Permettre d'accéder au métier de la peinture industrielle et d'acquérir les compétences connexes du décapage et sablage des supports.



Objectif :

Contexte : **Les formations et CQP de peinture anti-corrosion sont réalisés suivant le référentiel du GEPI (Groupement des Entreprises de Peinture Industrielle).**

A l'issue de la formation, en respectant les consignes de sécurité et les règles de l'art, le formé devra être capable de réaliser sur chantier ou en atelier, à partir des directives de sa hiérarchie et au sein de son équipe des opérations de traitement de surface :

- Prépare les surfaces à traiter,
- Applique les revêtements de peinture en toute épaisseur.

Responsable de la bonne exécution de travaux courants en peinture anticorrosion, il veille à son autocontrôle.

Il exécute les travaux qui lui sont confiés dans le respect des règles professionnelles, de la qualité, de la prévention et de la sécurité.

Salarié d'entreprise :

- Dans le cadre de l'action d'entretien et de perfectionnement des connaissances (au sens de l'article L900-2 du Code du Travail)
- Dans le cadre d'un contrat ou période de professionnalisation

Salarié intérimaire :

- Dans le cadre de CIPI et CDPI
- Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Formations proposées :

Peintre anticorrosion avec validation CQP

Durée de 140 h à 350 h

Formation de préparation aux examens avec certificat ACQPA

Durée : 35 à 140 heures (suivant expérience)

Formations complémentaires au métier :

Formation à la conduite d'engin

Travaux en hauteur,

Montage et vérification des échafaudages

SST, ARI, N1...



Tous nos programmes sont à votre disposition sur simple demande au 02 35 45 18 20 www.ceforas-formation.com